

# GRAMMAIRE FRANÇAISE.

---

## Première Partie.

---

### INTRODUCTION.

- \* 1. La grammaire est l'art d'exprimer ses pensées par la parole et par l'écriture, conformément à l'usage et aux règles établies.
- 2. On exprime ses pensées par la parole au moyen des sons articulés de la voix.
- 3. On exprime ses pensées par l'écriture au moyen de certains caractères de convention qu'on nomme *lettres*.
- \* 4. L'alphabet français est composé de vingt-cinq lettres, qu'on divise en *voyelles* ou *sous*, et en *consonnes* ou *articulations*.
- \* 5. Les voyelles sont: *a, e, i, o, u*, et *y*: ces lettres sont ainsi nommées du mot *voix*, parce que, seules, elles forment une *voix*, un *son*.
- 6. On divise les voyelles en longues et en brèves.
- 7. Les voyelles longues sont celles que l'on prononce lentement; comme l'*a* dans *grâce*, l'*e* dans *fête*, &c.
- 8. Les voyelles brèves sont celles que l'on prononce rapidement et légèrement: comme l'*a* dans *trace*, l'*e* dans *demi*, l'*i* dans *vite*, &c.
- \* 9. On distingue trois sortes d'*e*: l'*e* muet, l'*e* fermé et l'*e* ouvert.
- \* 10. L'*e* muet est celui dont le son se fait à peine entendre, comme à la fin du mot *homme*, et quelquefois point du tout, comme le premier de *tutoiement*, et le second de *reniement*.